REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE, DE LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE

SEANCE DU 15 Juillet 2015

Nombre de membres			Votes			Date de convocation	Date d'affichage
Afférents au Conseil D'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Abs	08/07/2015	22/07/2015
7	7	7	7	0	0		

L'an deux mil quinze, le quinze juillet à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean Jacques CARRE, Maire.

Etaient présents: Véronique BOUDIN (Adjointe), Martine CROCHOT Adjointe, Alain TREMBLAY, Philippe DAUVISSAT, Raphaèle DELALANDE, Bernard FOYNAT.

<u>Secrétaire de séance</u> : Alain TREMBLAY

ORDRE DU JOUR:

- Délibération concernant l'attribution d'une subvention à l'association des chats de Ligny
- Passage du Tour de l'Avenir le dimanche 23 Août.
- Mise en conformité accès PMR du chemin d'accès à l'église
- Plan d'aménagement de la place de la Liberté
- Remplacement de Marcel LECOLLE durant son arrêt temporaire d'activité
- Plan d'action pour « Sécurisation rue du Serein » suite aux résultats de comptage des véhicules
- Situation de la demande de subvention pour le dossier de l'éclairage publique.
- Compte rendu des réunions dans les différentes commissions.
- Questions diverses.
- Date du prochain conseil.

DELIBERATION 2015-025 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES CHATS DE LIGNY.

L'Association des chats de l'Yonne s'occupe de donner à manger aux chats laissés par Mme Rocher.

Au départ au nombre de 12, ils ne sont plus que 8 comprenant 4 « Sauvageons » et 4 « socialisables ». Une des personnes de l'association a récupéré 2 chats en mauvais état. .

La SPA se propose de prendre les 4 chats « socialisables » s'ils sont castrés, si un certificat sanitaire est délivré par un vétérinaire et si les cartes d'enregistrement sont en règle.

L'association se charge de cette opération à ses frais, pour un coût de 15€par chat ainsi qu'un toilettage pour un coût d'environ 50€par chat.

Nous avons déjà reçu les papiers d'enregistrement au nom de la Mairie pour 8 chats et l'engagement de la SPA pour nous aider à régler ce problème.

Considérant que l'association nous donne un très gros coup de main, Le Maire propose de leur attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 euros.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des voix des membres présents,

Le Conseil municipal DECIDE d'octroyer une subvention de 200 euros à l'association des chats de L'Yonne de Ligny le Chatel.

Passage du Tour de l'Avenir Dimanche 23 Août à 13h05.

Le tour de l'avenir programmé le 23 aout 2015 à 13h05, doit passer dans notre commune. Le départ réel se fera sur la départementale 131 à hauteur du panneau entrée " la Chapelle" pour continuer en direction de VILLY.

Cette épreuve bénéficie d'un droit de passage par arrêté préfectoral à partir du passage de la voiture ouvreuse de la Gendarmerie qui circule 5 à 10 minutes avant la course jusqu'à la voiture balai. Elle est encadrée par 20 motards de la Garde Républicaine et est appuyée par des gendarmes territoriaux locaux.

Un arrêté d'interdiction de stationner sera pris par la Maire ainsi qu'un arrêté d'interdiction de divagation des chiens également

L'Agence Territoriale Routière s'engage à nous refaire la route avant la course pour éviter tout accident .Une revue de la route a été effectuée avec l'ATR le 26 juin 2015, et confirmation a été donnée par l'ATR Mme Scarcioni le 20 juillet.

MISE EN CONFORMITE DE L'ACCES PMR DU CHEMIN D'ACCES A L'EGLISE.

La CCPC propose de nous aider en prenant en charge les frais d'un cabinet pour étude d'une solution.

Nous avons communiqué par mail le 16 juillet 2015 une proposition d'accès par un chemin en lacets pour étude.

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTE.

Le tilleul est attaqué par les champignons à sa base, nous allons prendre conseil sur la possibilité de traitement, il semble que le remplacement soit à envisager. La restructuration de cette place nécessite une étude afin de permettre un rehaussement du niveau pour être moins sensible aux inondations, l'objectif est d'intégrer à cette place une ou deux jeux pour enfants.

L'étude des normes de sécurité est en cours, ce dossier sera représenté ultérieurement au conseil.

REMPLACEMENT DE MONSIEUR LECOLLE DURANT SON ARRET TEMPORAIRE D'ACTIVITE.

Steeve VIANDIER a remplacé Marcel durant sa semaine d'absence, son contrat spécifique avec 8h par semaine pour une durée de 6 mois prend effet maintenant.

<u>PLAN D'ACTION POUR LA SECURISATION RUE DU SEREIN SUITE AU</u> COMPTAGE DES VEHICULES

Une réunion a été organisée avec l'ATR le 26 juin 2015.

Les résultats montrent un village sans problème particulier « beaucoup de Maires aimeraient avoir les résultats de comptage relevés à La Chapelle Vaupelteigne » Les résultats sont très bas, très peu de véhicules par jour

Relevé « D » pas de vitesse

Relevé « E » rien en excès

Relevé vers pont « X » Vitesse à 85% (V85) 59-58km/h

Relevé côté grande route avant le pont en venant de la Fourchaume avant entrée sur le pont V moyen 49 & 40 km/h.

V85 à 64km/h en rentrant

Pas catastrophique car 66 véhicules par jour.

En global, pas de recommandation d'aménagement vu la circulation faible à 280 véhicules par jour.

Le détail des mesures et analyses est consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie

Néanmoins, différentes modifications permettraient d'améliorer la sécurité :

- Les Coussins berlinois à 200m du panneau ne sont pas recommandés ils dégradent les routes et les véhicules 4X4 passent plus vite.
- -Il faut mettre un panneau « La Chapelle Vaupelteigne » sur la route du cimetière.
- -Les radars pédagogiques positionnés aux deux entrées, sont considérés comme efficace.
- -Mettre en place sur la rue des zones de stationnement avec bordure type J1 et balise J4, l'ATR se propose de nous prêter cet équipement pour faire des essais (voir ce qui a été installé à Villy).
- -Il est proposé de faire une première implantation en face du corbillard.

Le Conseil Municipal DECIDE de mettre toutes les voies en priorité à droite, et autorise le MAIRE à établir un Arrêté municipal portant réglementation de priorité à droite sur toute la commune –

<u>SITUATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE</u> DOSSIER DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.

Nous sommes en attente du courrier d'attribution de la subvention. Une nouvelle relance a été effectuée et l'accord pourrait arriver pour fin de mois.

<u>SITUATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE</u> DOSSIER ACCES PMR DE LA MAIRIE.

Nous avons reçu un courrier du 3 juillet de la Préfecture nous confirmant une subvention de 60% pour un montant de 24503€

Le début des travaux est prévu le 7 septembre pour une durée de 3 mois

COMPTE RENDU DES REUNIONS DANS LES DIFFERENTES COMMINSSIONS.

Madame DELALANDE rapporte les informations reçues lors de la réunion du SIVOS et Madame BOUDIN celles de la CCPC du 2 juillet 2015.

QUESTIONS DIVERSES:

Arrêté Municipal pour réglementer la circulation en période d'inondations :

Un document est en cours de préparation sur la base d'une proposition reçue de l'ATR

Rupture d'un câble sur la ligne électrique d'alimentation de la station de pompage

ERDF prévenu a effectué la réparation le 15 juillet 2015.

La station est toujours alimentée avec un contrat d'un montant de 77,85€ pour 6 mois,

Si nous demandons l'annulation et le démontage de la ligne, les frais nous serons facturés. La décision est prise de continuer ce contrat avec mise en veille ce qui donne la possibilité de la réactualiser plus tard.

• Réfection des chemins

La revue des chemins a été faite avec Alain et Philippe, un arbre est à abattre pour l'accès à l'étang de Mr Scapol, un devis est en cours par la Ste Vieillard.

Il est demandé par un viticulteur de considérer la réfection du chemin de « la lame du renard ». Une demande de devis est à faire après avoir pris contact avec la mairie de Lignorelles pour partager les frais.

Fixation des extincteurs aux bons endroits

Voir positionnement des extincteurs avec nouveaux supports.

Séance du Conseil Municipal du 15 juillet 2015

• Amélioration des inondations de La Chapelle Vaupelteigne

La Préfecture ne nous a toujours pas adressé rapport de visite suite à notre réunion du 11mai avec le directeur de cabinet du Préfet et les membres du bureau du syndicat de bassin.

Une relance a été faite auprès de la secrétaire du Préfet le 17 juillet 2015.

Assurances

Alain Tremblay reçoit le représentant de GROUPAMA le 20 juillet.

• Chemins de la commune annexés et cultivés :

Préparer un document recensant les chemins concernés, convoquer les propriétaires pour remettre les chemins en état d'origine.

• Cimetière : mettre le plan à jour et définir une zone pour les urnes de crémation.

Le plan du cimetière est à mettre à jour afin de finaliser l'organisation de l'accueil des urnes

Un relevé de métrer pour la mise à jour du plan pour définir une zone pour les urnes sera effectué le 22 juillet par Mr le Maire et Martine CROCHOT.

• Eglise à remettre de niveau

La toiture est à revoir pour remplacer certaines tuiles qui ont glissées, un contact avec les services des monuments historiques indiquent les recommandations suivantes :

- Faire réaliser deux devis par des couvreurs
- Adresser un courrier à la DRAC avec copie des devis et demander une subvention dans le cadre de l'entretien des bâtiments historiques.

• Nettoyage général prévu avant le passage du Tour l'Avenir.

- Cabine téléphonique
- Monument aux morts terminer le nettoyage, lettres à repeindre ainsi que l'entretien général du monument.
- Peinture de la porte du corbillard à repeindre.

• Remplacement des bancs et tables piquenique

Les tables et les bancs ont été livrés. Les dalles sont commandées.

L'installation doit être finalisée avant le passage du tour de l'avenir le 23 aout 2015.

• Curage des fosses

Trois fosses ont été curées, (lieudit Trier blanc, Fourchaume) la règle de non distribution de la terre retirée qui doit être déposée dans l'ancienne carrière, n'a pas été respectée par un habitant qui a demandé à un chauffeur de lui déposer de la terre

Le Maire l'a rencontré pour lui notifier l'illégalité de son action, la terre déposée sur son terrain en bordure du Serein sera reprise par la société Barbier pour être entreposée à la carrière.

• Réfection de la plateforme près du tri sélectif

Suite aux reports réguliers de la CCPC de la date des travaux, action faite auprès de Mr Gendraud pour obtenir une intervention rapide.

• Date du prochain conseil.

Proposition lundi 7 septembre 2015 à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Maire, Jean Jacques CARRE.

Ont été délibéré les sujets suivants :

DELIBERATION 2015-025	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION		
	DES CHATS DE LIGNY		

Ont signé les membres présents

JEAN JACQUES CARRE	VERONIQUE BOUDIN	
MARTINE CROCHOT	Raphaèle DELALANDE	
Bernard FOYNAT	Alain TREMBLAY	
Philippe DAUVISSAT		